

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4326 - Mercredi 1er Mars 2023 - Prix : 200 Fc

5ÈME EDITION MADE IN COMOROS

"Les Comoriens aiment manger bio, on a bien vendu"



La 5e édition de Made in Comores est ouvert officiellement le samedi 25 février en présence du chef de l'Etat, du gouverneur d'Anjouan Anissi Chamsidine et plusieurs autres autorités.

Durant trois jours, l'ambiance était au rendez-vous. Présent à l'ouverture officielle de cette édition, le président de la République a encore parlé de la ZLECAF.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

08 Chaanban 1444
Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Mars 2023

Lever du soleil:

06h 09mn

Coucher du soleil:

18h 30mn

Fadjr : **04h 58mn**

Dhouhr : **12h 24mn**

Ansr : **15h 45mn**

Maghrib: **18h 33mn**

Incha: **19h 47mn**



ACCUSATIONS SUR LA GESTION DU PARKING :

Les responsables de l'Aéroport répliquent

Des cadres de l'Aéroport des Comores (ADC) nient en bloc les accusations lancées à l'encontre de leur directeur général Mahamoud Chakira qui portaient sur la gestion du Parking de cette société d'Etat. D'après les conférenciers, les recettes journalières du service parking ont augmenté de plus de 50% grâce à la politique rigoureuse de l'actuel directeur général.

Entouré par le directeur général adjoint et la directrice des ressources humaines, Mohamed Djawad Saïd Youssouf, chargé de communication de l'aéroport des Comores apporte des éclaircissements sur ce qui a été dit sur les réseaux sociaux, notamment « Chabakat Internetiya » relatif aux accusations de mauvaise gestion des recettes du parking de l'Aéroport

des Comores (ADC). Ce dernier avance des chiffres afin de prouver le contraire de ce qui a été avancé dans les médias sociaux. « Le service parking a enregistré une augmentation de plus de 50% des recettes sur les cinq premiers mois de l'année dernière », annonce-t-il, avant de préciser que « les recettes de ce service étaient de 14 millions de francs de janvier à mai 2022. Après la suspension des agents du service suite à des soupçons de vol, nous avons enregistré 35 millions de francs de juin à octobre 2022. Une différence de 19 millions. Et cela prouve la politique de gestion saine nouvellement instaurée par l'actuel patron ».

De son côté, le directeur général adjoint tient à rassurer que les recettes journalières de ce service seraient quotidiennement versées au guichet de la société nationale des

postes et services financiers (Snpsf) implanté à l'aéroport. « Tout est versé sauf les recettes générées durant le week-end, lesquelles sont versées lundi matin. Tout simplement parce que le guichet ne travaille pas ces jours là », précise-t-il. A l'en croire la politique de gestion de l'actuel directeur a réellement augmenté les recettes du parking, passées de 4 millions de francs à 9 millions de francs comoriens. « Les dépenses sont sécurisées et contrôlées afin d'éviter les urgences financières futiles ».

Les conférenciers ont conclu en interpellant le conseil national de la presse et de l'audiovisuel (Cnpa) sur cette affaire. Pour eux, il s'agit « d'accusations gratuites et infondées ». « Aujourd'hui on accuse le directeur, demain on va accuser un autre si on ne règle pas ce problème de manière professionnelle », plaident-



il. Selon Djawid, le directeur ne prend jamais seul une décision. « Chaque semaine, il y a un conseil qui regroupe tous les directeurs régionaux des aéroports. S'agissant d'une question de suspension, il y a

un conseil de discipline qui se réunit pour statuer sur le dossier avant toute prise de décision par le DG », conclut-il.

Ibnou M. Abdou

MASTER CLASSÉVENT :

Une mobilisation exceptionnelle



SARL ELECTRO-FROID, Société en liquidation
LIQUIDATEUR : SARL AL AWAL CONSEILS
Email : alawal.conseils@gmail.com

EXTRAIT DU CAHIER DE CHARGE D'UNE VENTE AUX ENCHÈRES

Suite à la dissolution judiciaire de la SARL ELECTRO-FROID, société en liquidation, le cabinet AL AWAL CONSEILS porte à la connaissance du public que la vente par adjudication de deux bâtiments sis au quartier Hadoudja-Mahadi et ci-après désignés, prévue le samedi 28 janvier 2023 à 09 Heures au Tribunal de commerce est reportée à la date du **Samedi 04 mars 2023 à 09 Heures au Tribunal de Commerce, Palais de justice de Moroni**

1. lot n°1 : Un bâtiment central abritant un atelier de garage, une citerne d'une contenance de 144 m³ et des bureaux ; ce bâtiment a une contenance de **260,21 m²**

2. lot n°2 : un bâtiment attenant à l'atelier, d'une contenance de **79,50 m²**. L'adjudication sera faite au plus offrant enchérisseur

MISE A PRIX :

Outre les charges, clauses et conditions ci-dessus, les enchères seront reçues sur la mise à prix fixée à

Pour **le lot n°1** : à soixante dix sept millions deux cents soixante-cinq mille cent vingt-cinq francs comoriens (**77.265.125 KMF**)

Pour **le lot n°2** : à dix-neuf millions trois cent vingt-deux mille deux cent cinquante (**19.322.250 KMF**)

DROITS D'ENREGISTREMENT :

L'adjudicataire devra payer, en sus, un montant de 10% du prix adjugé pour couvrir les droits d'enregistrement, les charges de toute nature et autres taxes.

CLÔTURE :

Le présent cahier de charges a été dressé par Maître KASSIMOU Saïd Ahmed, Avocat au Barreau de Moroni

Organisé par Comores prestige, la première édition de Master Class évent a été une pure magie. Avec deux thématiques clés à savoir l'entreprenariat et des speakers, l'art oratoire, cet évènement haut en couleur était l'occasion pour les jeunes d'échanger avec des entrepreneurs pour connaître leur stories, leurs échecs et réussites.

Plus de 500 personnes, jeunes étudiants, entrepreneurs, fonctionnaires etc., ont répondu présent samedi 25 février dernier à l'évènement haut en couleur de Master Class évent. « Les racines de l'éducation sont amères mais ses fruits sont doux », disait Aristote, une expression qui a été mise en exergue dans cet évènement qui a réuni cinq entrepreneurs et deux coaches speakers.

L'entreprenariat était au cœur des interventions durant une heure et trente minutes. Echecs et réussites, ces entrepreneurs ont parlé de leurs parcours professionnel, comme Fayçal Bianrifi, Asna Saïd Allaoui, Toimimou, Karima Djaffar, etc. Certains sont des chevronnés, d'autres se sont lancés avec le temps et ont retrouvé leur marque.

Asna Saïd Allaoui, directrice de

l'entreprise AMS SARLU, une entreprise agroalimentaire a montré qu'être entrepreneur c'est prendre les choses en main, se lever chaque jour et croire en soi. « Il faut être entouré de bonnes personnes et savoir se relever. L'entreprenariat est un risque mais ses fruits sont doux. Il faut s'affirmer chaque jour », précise-t-elle, tout en poussant les jeunes présents dans la salle à se lancer, à croire en eux, et à être ambitieux.

De son côté, le speaker Rachad Mohamed a expliqué comment tenir debout face à un public et comment vaincre sa peur. Et c'est avec une anecdote de sa propre histoire qu'il démarque l'audience. Selon lui, il est primordial pour un entrepreneur de savoir se vendre et vendre ses produits ou services. « La valorisation des produits et la confiance en soi, c'est très important. L'art oratoire suscite des ambitions et crée un meilleur avenir. Entreprendre nécessite l'art de convaincre et du leadership », renchérit-il. Même son de cloche pour son allié Sultane Adourahmane Cheikh, qui évolue dans l'espace médiatique et de la presse indépendante.

Andjouza Abouheir

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

5ÈME EDITION MADE IN COMOROS

"Les Comoriens aiment manger bio, on a bien vendu "

Le Président de la République Azali Assoumani, a pris part samedi 25 février dernier, à la cérémonie d'ouverture de la 5ème édition de la Foire nationale « Made In Comoros », qui s'est tenue au Stade Missiri, à Mutsamudu. Organisé par l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie (UCCIA), l'événement dédié au « Made In Comoros », s'est déroulé pour la première fois sur l'île d'Anjouan. C'était une volonté du patron de l'UCCIA, M. Chamsoudine Ahmed et de ses partenaires, d'insuffler un nouveau dynamisme à la production nationale dans l'ensemble des îles de l'archipel.

Au cours de son allocution, le Chef de l'État, a exprimé son enthousiasme de prendre part à cette Foire qui a lieu quelques jours seulement, après l'accession historique des Comores à la présidence tournante de

l'Union Africaine, dont le thème de l'année est l'accélération de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf). Le thème de cette cinquième édition porte sur l'agroalimentaire et l'agro-industrie, dont la promotion assurera la survie du pays, à travers l'autosuffisance alimentaire. « Notre pays, comme vous le savez, dépend de l'agriculture pour sa survie, et pour préparer nos entreprises locales et la production nationale à ne pas subir les effets négatifs de la mondialisation du commerce, nous devons faire de l'autosuffisance alimentaire, notre leitmotiv. C'est ainsi que nous parviendrons à mettre à l'abri nos populations contre les pénuries et les crises d'approvisionnement des produits de première nécessité, comme celles que le monde entier connaît, du fait de la crise russo-ukrainienne », a avancé Azali Assoumani.

Il a, en outre, évoqué la nécessité du renforcement de capacités dans le domaine de l'Agroalimentaire et, de l'insertion des jeunes dans ce secteur essentiel pour la croissance économique. A cet égard, il a tenu à rassurer la population sur l'engagement du Gouvernement à poursuivre ses efforts pour doter le pays d'infrastructures stratégiques et économiques viables et notamment des ports, des aéroports, des routes ou encore des laboratoires d'analyses et des capacités de standardisation des productions nationales.

Le Chef de l'État a, ensuite, visité les stands et échangé avec les exposants qui ont fait le déplacement. Il tenait à les féliciter pour leurs talents et leurs sacrifices tout en les invitant à plus de créativité et à s'investir davantage dans leurs différents domaines, pour une croissance soutenue et harmonieuse du pays. « Nous

avons bien vendu Alhamdulillah. Nous estimons mieux faire pour les prochaines éditions. Je suis très satisfaite », confie Fatima Hamidou de Green Tech Médicaux nutritionnelle de Djoiezi Mohéli. Appuyé par Anturia Minihadji de Ngazidja qui fait comprendre que le comorien aime bien manger bio. « On a vu des comoriens qui encourage leurs produits locaux devant mon stand », a-t-elle dit.

De son côté, Azhar Bacar de Miya Sarl, un jeune producteur de jus naturels a montré qu'il y a du talent dans les îles, car lui, il a pu assurer la distribution de boissons dans les grands mariages à Ngazidja. « Le talent y est, la volonté est présente et la production reste automatique. Au début, j'ai commencé avec la mangue et aujourd'hui j'ai ajouté le jus d'ananas », a-t-il souligné. « Pour accroître l'économie comorienne, on doit avoir comme

passage obligé ce que nous faisons et que nous croyons », a-t-il ajouté.

Une productrice et femme au champ originaire de Mutsamudu Anjouan appelle les autorités de les aider contre le vol. « Les voleurs nous freinent cruellement. Ils arrivent à voler huit régimes de bananes sur dix plantés. Une fois attrapé et présenté au tribunal, le lendemain, on le croise sur la route », regrette Madame Nourou Houssam, productrice de farine, de miel, de jus et d'autres produits locaux et bios. Les talents et les sacrifices de cette dynamique positive sont félicités par le chef de l'Etat qui les invite à plus de créativité et à s'investir davantage dans leurs différents domaines, pour une croissance soutenue et harmonieuse du pays.

Nabil Jaffar

SOCIÉTÉ CIVILE :

Vers la restructuration des organisations de la société civile

La Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (CAON) et le bureau de l'Union européenne ont organisé lundi 27 février un atelier sur la restructuration des organisations de la société civile. Le but est d'appuyer la restructuration de manière sectorielle pour être aussi efficace dans leurs actions sur le terrain et encourager une participation effective.

La cellule d'appui à l'ordonnateur national du FED (CAON) et le bureau de l'Union européenne ont organisé lundi 27 février un atelier sur la restructuration des organisations de la société civile. Cet atelier a réuni les représentants de la société civile, l'AFD, l'ambassade de France et

d'autres acteurs. Selon une feuille de route bien tracée, l'objectif de l'engagement de l'Union Européenne avec la société civile est d'appuyer la restructuration des organisations de la société civile, le développement et la mise en œuvre d'une feuille de route inclusive pour ces organisations en Union des Comores, encourager une participation effective et efficace et le genre dans les programmes des projets, et promouvoir l'autonomisation des ces organisations par l'appui à un renforcement de capacité techniques, matérielles et financières en vue d'exercer efficacement leur rôle en tant qu'acteurs indépendants du développement et de la bonne gouvernance.

Plus de 300 organisations réparties dans les préfectures ont été car-



tographiés. Interrogé par la presse, le chargé de programme au niveau de l'UE et point focal des OSC Ali Mohamed Mlazahe explique que

l'UE est un acteur très important au niveau du pays en termes de développement. Elle travaille avec les organisations de la société civile. «

Nous les avons appelé pour développer une cartographie en faisant l'inventaire des organisations de la société civile, de leur domaine d'intervention, des difficultés rencontrées. On veut les accompagner à se structurer de manière sectorielle pour être aussi efficaces dans leurs actions sur le terrain », souligne-t-il.

Et de poursuivre : « Il y a les actions en cours et des actions à venir de 2023-2025. Si l'on comptabilise, on verra que l'UE appuie à hauteur de 15 millions d'euros sur les actions de la société civile. Et c'est dans différents domaines comme le développement rural, les actions liés à la protection du genre, l'environnement, le changement climatique ».

Andjouza Abouheir

VIOLENCE RACIALE EN TUNISIE

Situation moins inquiétante pour les ressortissants comoriens

La situation des comoriens résidant en Tunisie est moins inquiétante que celle des ressortissants d'autres pays subsahariens, du moins pour ceux qui sont en règle, a indiqué un étudiant comorien que La Gazette des Comores a pu joindre. L'association des étudiants et stagiaires en Tunisie, dans un communiqué invite les ressortissants comoriens à limiter leurs déplacements sauf cas de nécessité.

Depuis deux jours, l'atmosphère commence à s'apaiser en Tunisie après les propos racistes du président tunisien qui ont soulevé une vague d'indignation dans le monde. Joint au

téléphone par La Gazette des Comores, Mihidhoir Mistoihi tente de rassurer quant à leur sort face à la violence qui a suivi les déclarations ségrégationnistes du président tunisien Kaïs Saïed contre les migrants subsahariens qu'il accuse de vouloir « sciemment modifier la composition démographique de la Tunisie. »

D'après cet étudiant établi à Tunis, « par rapport aux autres ressortissants, nous ne subissons pas beaucoup parce que nous habitons loin des quartiers où sont enregistrés les nombreuses agressions contre les subsahariens. » Et de poursuivre : « par contre depuis l'éclatement de la violence, nous nous sommes confinés dans nos appartements. On ne sort pas par peur d'être

pris à parti par des gens. Parce que, ce qui nous fait plus peur, c'est la population qui est agressive et non pas la police. Cette dernière te laisse vaquer à tes occupations une fois que tu leur présente ta carte de séjour valable. »

D'après-lui, il y a eu des comoriens qui ont été expulsés de leurs appartements par les propriétaires et des arrestations suite à des contrôles par la police. Bien qu'il y ait eu selon toujours lui, une personne libérée ce lundi après avoir été incarcéré avec d'autres ressortissants comoriens.

« Après avoir fait le tour de tous les tribunaux de Tunis depuis ce matin (lundi, ndlr), j'ai enfin obtenu l'information. Nos compatriotes

sont détenus à la maison d'arrêt de Mornagiya située à 40 km de Tunis, ils comparaitront cette semaine devant le tribunal correctionnel pour séjour irrégulier », a déclaré Me Saïd Larifou sur son compte Facebook, par rapport aux arrestations opérées par la police tunisiens.

Dans un communiqué publié en fin de semaine dernière, l'association des étudiants et stagiaires en Tunisie appelle les ressortissants comoriens à prendre « les précautions nécessaires » face à la situation explosive. Elle invite dans la foulée, la communauté comorienne à limiter leurs déplacements sauf en cas de nécessité.

Le ministre tunisien des affaires étrangères tente depuis lundi d'a-

paier l'atmosphère. Le chef de la diplomatie tunisienne affirme que son pays prône l'apaisement, sans toutefois présenter des excuses. Face à la montée de la violence xénophobe, plusieurs africains rentrent dans leur propre pays. D'après des chiffres officiels cités par le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), la Tunisie compte plus de 21 000 ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne, en majorité en situation irrégulière, soit moins de 0,2% d'une population totale d'environ 12 millions.

Maoulida Mbaé

CINÉMA :

Un premier festival du film, très réussi

Lancé le 31 janvier, le premier festival de cinéma organisé par l'Union de Cinéastes des Comores (UCC) a baissé le rideau lundi 27 février dernier à la grande salle de l'Alliance française de Moroni. C'est le groupe Pic Cell Studio qui a remporté le trophée de meilleur film (Dr Ben) mais également le prix du meilleur scénario. Et Mbae Trabwe du groupe Catmoon a remporté le prix de la meilleure réalisation.

Un pari réussi pour l'UCC. Malgré les difficultés, et le manque de moyens, ces jeunes cinéastes en herbes des Comores avec l'appui incontestable de son sponsor officiel Comores Télécom, ont pu réaliser leur premier festival de cinéma. C'était une opportunité pour ces talentueux amoureux du 7ème art de montrer leur savoir faire. Cette première édition a baissé le rideau ce lundi 27 février et c'était

l'occasion de récompenser les meilleurs producteurs et réalisateurs du festival. Le prix du meilleur film revient au groupe Pic Cell Studio pour le film « Dr Ben ». Par la même occasion, ils ont obtenu aussi le prix de la meilleure réalisation. Le film intitulé Mbae Trabwe du groupe Catmoon a quant à lui eu obtenu le prix de la meilleure réalisation.

Meilleure actrice, Intissam Dahilou du groupe Pic Celle Studio a partagé son trophée avec une autre actrice. Selon elle, cette jeune femme mérite aussi ce trophée. Elle a par la suite remercié l'UCC et tous ceux qui ont appuyé la réalisation de ce premier festival de cinéma. « C'était des moments difficiles. Cela demande beaucoup d'énergie et de travail. Parfois, il nous arrive de travailler jusqu'à 1h du matin. Imaginez un père de famille comme moi, qui passe son temps à réaliser un film. Mais, c'est une passion, un amour et l'envie de réaliser quelque

chose, de tracer sa ligne droite et surtout donner un message au public », indique Faïçal Ben Ahmed qui a joué le rôle de Dr Ben.

De son côté, Moussa Mohamed Moughni, meilleur acteur du groupe Catmoon, a quant à lui remercié son groupe. Il a aussi exprimé sa gratitude envers l'UCC et son sponsor Comores Télécom. « Si aujourd'hui on a pu montrer nos talents c'est grâce à vous. Nous espérons revoir un deuxième festival pour voir d'autres talents car il y en a », dit-il.

Le directeur général de la société nationale de télécommunications (Comores Télécom) Saïd Ali Chayhane, montre que la société est là pour honorer et soutenir les jeunes talents pour qu'ils puissent atteindre le niveau international. « Comores Télécom est une société d'État qui a toujours l'ambition de soutenir les jeunes. C'est primordial pour nous. Ce sont les futurs responsables de notre pays. Pour cela, il faut les sou-



tenir pour réaliser leur rêve », souligne-t-il.

Un des membres du jury de cette première édition du cinéma comorien a félicité ces jeunes comoriens. « On a vu des jeunes qui ont l'envie de réaliser quelque chose malgré le manque de moyens. Un film c'est un message qu'on veut véhiculer. Donc

il faut redoubler d'efforts pour aller encore plus loin. J'ai la confiance que vous pouviez arriver. Nous espérons vous voir gravir des sommets dans ce domaine », félicite Saïd Hassane Ezzidine (TEDA).

Nassuf Ben Amad

PÊCHE

Plus de 10 tonnes de poulpe pêchées en quelques jours à Mohéli

Après trois mois de fermeture, la pêche aux poulpes a démarré mercredi 22 février dernier dans les régions de Mledjelé, Djando ainsi que le centre de Fomboni, Djoiezi en passant par Bandar es Salam. Une dizaine de tonnes de pieuvres ont été pêchées en quelques jours seulement. La population a eu de quoi à stocker pour le mois de ramadan qui approche à grand pas.

La stratégie du repos biologique de 3 mois encouragée par le PNM (Parc National

de Mohéli) pour assurer une meilleure reproduction des poulpes continue à donner ses fruits. Le mercredi 22 février, dans la région de Mledjelé seulement 5 tonnes de pieuvres ont été capturées dont 3,5 tonnes à Nioumachoi et 2,2 tonnes à Sambia. Un record dans l'île pour ce genre d'activités. Des pêcheurs, toutes catégories d'âge confondues, hommes et femmes, avaient pris d'assaut les différentes plages de l'île qui avaient observé les 3 mois de fermeture de la pêche aux poulpes.

Il s'agit d'une première expé-

rience dans ces localités de Mledjelé, Djando, de la région du centre allant de Djoiezi à Fomboni pour cette gestion collective des ressources halieutiques. Pour mieux protéger les coraux, seuls les harpons en bois ont été utilisés à Nioumachoi pour capturer ces pieuvres. Une dizaine de tonnes de ces mollusques ont été pêchées en quelques jours seulement dans ces 3 zones. Le poids moyen d'un poulpe

était de 2 à 4 kg.

« Les résultats enregistrés ici resteront uniques dans cette expérience du repos biologique. Car ici, non seulement on arrive à mieux protéger l'environnement marin mais aussi la fermeture de la pêche aux poulpes est une décision collective sur laquelle nul n'a le droit de tricher » a rassuré Dounia un jeune de Nioumachoi, qui a pu capturer 130 kg de poulpe en une journée

seulement. Un second pêcheur a capturé 115 kg dans cette même journée. Il est à noter que la communauté des pêcheurs de Nioumachoi a déjà suspendu cette pêche aux poulpes depuis ce lundi 27 février pour une prochaine réouverture au mois de ramadan, tandis que d'autres communautés ont fait leur stock.

Riwad



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres



Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (P171361)

Financement de la BM : Crédit-65290 ; Don No. D549-KM

SIGNATURE DE CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE AVEC IGEOTEC/BARGE
Marché/Contrat : CONTRAT N°23-04/PRPKR/UGP/COR

Référence marchée : N° :2022-064-LOGEMENT-UGP-PRPKR

Appel à manifestation d'intérêt publié sur :

ALWATWAN, N° 44537 du 23 juin 2022 et N°4458 du 30 juin 2022

LA GAZETTE N°4151 du 22 juin 2022 et N°4155 du 28 juin 2022.

UN Développent Business undb@worldbank.org 20 juin 2022.

Le Projet de Relèvement Post-Kenneth a signé un marché de prestation de service avec le Groupement IGEOTEC/BARGE représenté par Monsieur M.Mhammed Madjid TOUZANI – Directeur Général de IGEOTEC et Chef de File du groupement de nationalité Comorienne et Marocaine dans le Cadre de mise en œuvre du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience pour une mission « MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'ELABORA-

TION D'ETUDE DE CONCEPTION DE LOGEMENT DANS LE CADRE DE LA RECONSTRUCTION DES LOGEMENT, COMPOSANTE 1 DU PROJET DE RELEVEMENT POST-KENNETH ET DE RESILIENCE (PRPKR)». Le Contrat a été signé le 14 février 2023 et publié sur STEP le 28 Février 2023 pour une période d'exécution de quarante-cinq (45) jours au maximum.

FOOTBALL

Mwali, crise au sommet de la ligue régionale

Le président de la Ligue Régionale de Football de Mwali Badirane Abtoihi vient d'être suspendu par la Commission Nationale d'Ethique de la Fédération de Football des Comores. Par décision du 22 février dernier, la CNE a suspendu le Mr Abtoihi pour abus de pouvoir pour avoir suspendu le président du district de Mledjele.

La Commission d'Ethique est l'une des juridictions du football comorien censée mettre en lumière les abus commis par les acteurs du ballon rond. « En conformité à l'article 2 des statuts de la FFC, des articles 2 et 5 des Règlements Généraux, la Commission d'Ethique est habilitée à statuer sur tout comportement portant atteinte à l'intégrité, à l'image du football et de ses instances, et notamment les attitudes contraires à la loi, à la morale et à l'éthique et au

Fair-Play, sur les atrocités mettant en danger la cohésion sociale et la paix civile », peut-on lire à l'article 1 du Code d'Ethique. « La Commission d'Ethique est chargée de la procédure d'instruction et rend un jugement. Elle analyse les circonstances aggravantes et atténuantes de la même manière », poursuit l'article 15 du Code d'Ethique.

Saisi pour statuer sur la décision du président Badirane de suspendre Adamji Abdou Issa président du district de Mledjele, la commission a sûrement tenu compte de l'article suscité pour rendre sa décision de suspendre Badirane Abtoihi. « La CNE ordonne la suspension de Monsieur Badirane Aboutoïhi de ses fonctions de Président de la ligue de Mwali pour une période de 3 ans avec interdiction de participation à toutes activités footballistiques durant cette période et une amende de 30 000 kmf », lit-on dans la décision de la commission

signée de son président Ben Abdou Zaki. On peut bien imaginer que la juridiction a cherché la position la plus médiane pour rendre sa décision au vu des dispositions réglementaires notamment l'article 7 du code d'éthique qui souligne « l'interdiction de toutes activités footballistiques durant un an et une intelligibilité durant cinq ans » et qui prévoit des sanctions beaucoup plus lourdes que ce qui a été décidé.

Selon des sites spécialisés dont 269 Comores football, le litige opposant Badirane Abtoihi à Adamji Abdou Issa serait parti du refus du premier cité à verser aux districts de l'île les 25% de part qu'ils doivent percevoir sur l'argent récolté pendant la période des mutations en conformité aux statuts de la ligue de Moheli. L'obstination de Mr Adamji Abdou Issa aurait conduit le président de la Ligue à organiser une élection pour le remplacer. Une décision cassée par l'é-



Image d'illustration

thique dans la mesure où elle demande la réintégration d'Adamji dans ses fonctions de président du district de Mledjele.

Jusqu'à maintenant, le président suspendu ne s'est pas encore exprimé sur cette décision, malgré notre persistance à rentrer en contact avec lui. Des voies de recours sont enco-

re possibles pour espérer casser la décision prise à l'éthique. En effet, comme prévu à l'article 12 al.11 du Code d'Ethique « Les décisions de la Commissions d'Ethique sont susceptibles d'appel auprès de la Commission de recours ».

AS Badraoui

BILAN DES RÉALISATIONS DU PGEC 2021-2022 :

57% des activités prévues n'ont pas été réalisées

Le troisième comité de pilotage du projet d'appui à la performance et gouvernance de l'éducation aux Comores (PGEC) s'est réuni hier 28 février pour la présentation du bilan des actions réalisées au niveau de l'éducation sur la période de 2021-2022. On estime que 57% des activités prévues pour cette période n'ont pas été réalisées pour des multiples raisons, mais le coordonnateur du programme Bundo la Malezi a rassuré que les projets non réalisés seront réinscrits dans le plan d'action de 2023.

Le comité de pilotage est composé de hauts cadres de l'éducation nationale, et présidé par le ministre de l'éducation nationale Takiddine Youssouf. Ont participé le directeur de l'enseignement supérieur Ali Mohamed Ali, l'administrateur de l'université des Comores Ibouroi Ali Tabibou ainsi que les partenaires techniques et financiers notamment l'Agence fran-

çaise de développement (AFD). Cette rencontre avait pour but de faire le bilan des actions réalisées au niveau de l'éducation nationale à travers la composante « Bundo la Malezi ». Dans son discours, le ministre de l'éducation a précisé que ce bilan va donner le ton et le rythme de l'ensemble du programme PGEC qui va occuper le ministère au moins pendant les trois prochaines années. « Il s'agit dans ce processus d'analyser les projets réalisés depuis le 1er janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2022 et de valider le Plan de Travail Budgétisé annuel de 2023 », explique-t-il. Le ministre a aussi observé que 57% des activités prévues pour la période ne sont pas réalisées. Sur cet aspect, le coordonnateur du programme Bundo la Malezi qui est la composante du PGEC a expliqué que « nous n'avons pas pu concrétiser certains projets pour plusieurs raisons mais nous allons les inscrire dans l'agenda de 2023 ».

Parmi les projets non réalisés, on

peut citer le projet qui avait comme but d'organiser et de produire des émissions permettant aux élèves de s'intéresser à la science. « Cela n'a pas pu se faire suite à des difficultés financières mais nous avons voulu travailler avec LAMAP sur la production des petites vidéos courtes et pertinentes permettant la compréhension du sujet, puis accessible

dans les réseaux », avance le coordonnateur.

Ainsi les projets prévus en 2023 se poursuivront sur l'amélioration de l'environnement scolaire surtout la construction des écoles primaires publiques plus précisément à Mutsamudu, Moroni coulée, Vouvouni et Mvouni dont certains d'entre elles seront livrées en mars

2023. On peut citer aussi la mise en œuvre des projets d'établissements de plan d'action, c'est dans le cadre des formations continues. Toutefois les techniciens des projets vont se revoir pour de nombreuses études concernant la réussite des projets 2023.

Kamal Gamal



Bilan des projets Education



Annnonce de recrutement

Electricien industriel (H/F) - Comores

Afin de renforcer notre équipe, nous recrutons un(e) « Electricien industriel » pour notre Terminal de Ciment à Moroni

<p>Type de contrat: CDI Poste basé à Moroni Vos missions:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Localiser l'origine d'une panne éventuelle (tests et mesures) • Contrôler et vérifier les équipements, installations et matériels • Effectuer les mises aux normes des installations ; • Suivre le plan de maintenance préventive • Accomplir les tâches d'entretien nécessaires dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité • Réparer, par remplacement ou remise en état, les éléments ou organes défectueux, assurer le raccordement • Suivre et reporter les interventions dans les dossiers de construction et de maintenance <p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lecture et interprétation rapide 	<ul style="list-style-type: none"> des plans et schémas • Connaissance d'une technologie connexe : automatisme, électronique, informatique industrielle, pneumatique, hydraulique, soudage... • Rigueur dans l'application des process et des consignes de sécurité électrique • Capacité d'analyse et de diagnostic • Avoir une expérience des moteurs asynchrones, • Connaître le fonctionnement des vis et tapis <p>Votre profil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme requis: Bac Pro ou Bac+2 en électrotechnique ou maintenance industrielle • 5 ans d'expériences dans les industries de carrières et / ou domaines similaires • Maîtrise des outils informatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des langues étrangères (français et anglais) • Bonne capacité organisationnelle et méthodologique • Esprit de rigueur et d'initiative • Bonnes capacités relationnelles <p>Si vous êtes prêts à relever ces challenges avec nous, merci d'envoyer votre candidature (CV, lettre de motivation, ...) avant le 06 mars 2023 à l'adresse mail suivante :</p> <p style="text-align: center;">mohibacabaco.nadjida@cementis.io</p> <p style="text-align: center;">CEMENTIS Moroni Ancien aérodrome de Moroni</p> 
---	--	---



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement



MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DES COMORES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N°2023-01/AMI/AEP/PAESC

Recrutement d'une firme pour porter une Assistance technique relative à la séparation de la SONELEC et la SONEDE, la fusion de la SONELEC et EDA et la préparation des bilans d'ouverture et des états financiers de la SONELEC 2019 à 2022 ainsi que le manuel de procédures et la formation du personnel.

Pays : UNION DES COMORES

Nom du Projet : PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC)

Numéro du Projet : NoP177646-KM

Numéro du Crédit : No.6698-KM, Don IDA No. D668-KM

* Expériences dans la formation de la contrepartie locale

* Expériences à faire face et/ou compenser des situations de données absentes et de faible qualité

CONTEXTE

Dans le cadre du plan de développement « Plan Comores Emergents » (PCE), présenté lors de la Conférence des partenaires au développement des Comores tenue à Paris en décembre 2019, le Gouvernement de l'Union des Comores vient de mettre en place le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) avec un financement de la Banque Mondiale. Ce projet s'inscrit dans la stratégie énergétique du pays qui consiste à Exploiter le potentiel d'énergie renouvelable, notamment l'énergie solaire, pour améliorer la sécurité énergétique du pays tout en réduisant la dépendance aux sources fossiles. En outre, le projet contribue à répondre aux engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat. Enfin, il vise à réduire les coûts de production du kWh et améliorer les performances opérationnelles du service public d'électricité.

Par les décrets N° 18-081/PR et N° 18-079/PR la Société Nationale de l'Électricité des Comores (SONELEC) et la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) sont créés et régies par l'Acte Uniforme de l'OHADA, portant sur le Droit des sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêts Économique révisé, les lois et règlements applicables aux sociétés commerciales.

Conformément aux décrets susvisés, il faut procéder à la clôture des comptes de l'ancienne société MAMWE, à l'identification et à l'évaluation définitive des éléments d'actifs et de passifs constituant le patrimoine de chacun des nouveaux Établissements publics.

Ainsi, une partie des fonds mobilisé auprès de la Banque Mondiale à travers le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores sera utilisé pour rendre effective du point de vue comptable la scission de la MAMWE en deux entités respectivement SONELEC et SONEDE, ainsi que la fusion complète de la SONELEC avec l'ancienne société d'Electricité d'Anjouan (EDA).

L'Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores souhaite alors recruter un consultant pour l'identification et l'évaluation définitive des éléments d'actifs et de passifs constituant le patrimoine de la SONELEC et de la SONEDE, la fusion SONELEC et EDA et la préparation des états financiers de la SONELEC 2019 à 2022 incluant le bilan d'ouverture.

L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt et fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des prestations.

PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant doit être un cabinet d'expertise comptable et d'audit, membre d'un Ordre affilié à l'IFAC, ayant une expérience pertinente en matière de fusion – scission.

Le consultant doit jouir d'une expérience confirmée en matière de comptabilité et audit financier, disposer d'au moins dix (10) ans d'expériences pertinentes et ayant réalisé au moins 3 missions similaires.

Le consultant sera une firme ou un consortium de firmes (alignées derrière une firme principale)

Les Consultants devront être aptes à assurer leurs missions dans toutes les îles d'Anjouan, de Mohéli et de Grande Comore ;

- CRITERES DE QUALIFICATION (Obligatoires)

* Information démontrant la qualification du consultant dans l'expertise et l'audit comptable

* Expérience dans le domaine de la scission et la fusion de sociétés

* Qualification du personnel clef

(Critères Secondaires - désirés)

* Expériences en Afrique, en pays à faible capacités ou en conflit

CONDITIONS DE SOUMISSION

- L'AEP invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt pour être invités à soumettre une proposition complète au stade de l'Appel d'Offre.

- Les consultants intéressés doivent montrer leurs qualifications et capacités à rendre les services attendus en se référant aux informations ci-dessus. Les consultants peuvent et pourront s'associer entre firmes invitées et firmes non-invitées afin d'améliorer leurs qualifications. La Manifestation d'Intérêt (MI) devra être soumise sous forme de PDF attaché, incluant toutes les annexes. Afin de s'assurer que les Manifestation d'Intérêt soient courtes et concentrées, les consultants devront limiter la partie principale de leur MI à dix (10) pages au maximum, hors annexes contenant CV et/ou suggestions-commentaires liés à la méthodologie ou à l'activité. Pour les MI soumises dont la partie principale dépasse dix pages, seules les dix premières seront intégrées dans l'évaluation, ce qui pourra impacter le résultat de façon négative. L'intention à ce stade du processus est d'évaluer l'adéquation de la firme aux besoins et la pertinence de l'inviter à participer à l'appel d'offre. Les firmes devront donc concentrer leur réponse sur les critères de qualification notés ci-dessus. Les consultants peuvent s'associer pour améliorer leurs qualifications.

- Les firmes intéressées sont maintenant invitées à soumettre leurs manifestations d'intérêt.

- Il est porté à l'attention des Consultants que la procédure de passation des marchés suivie est celle définie dans « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2017 révisé en 2018) » de la Banque mondiale.

- Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau. Le modèle de formulaire de candidature à remplir ainsi que les termes de référence détaillés des prestations sont disponibles à l'adresse ci-dessous et sur le site web de la SONELEC (<https://soneleccomores.com>).

- Le dossier de manifestation d'intérêt, sous enveloppe fermée et avec la mention « **AMI N°2023-01/AMI/AEP/PAESC** » composé des documents listés ci-après est à déposer à l'adresse ci-dessous, **au plus tard le 03 mars 2023 à onze heures (11h00mn) :**

a. Lettre de manifestation d'intérêt;

b. Formulaire de renseignement dûment rempli ;

c. Documents administratifs et fiscaux : copie du document légal de constitution, et de la carte fiscale à jour ;

d. Pièces justificatives à l'appui des prestations similaires réalisées durant les trois/quatre dernières années;

- L'adresse de dépôt :

Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores.

Coordonnateur de l'AEP

SONELEC - Direction Générale ; 2eme étage.

BP : 1769 Moroni Volo-Volo.

Moroni – Comores

Tel : +269 7737981

* **Date de publication :** le 14 février 2023

Nota Bene :

- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés par courriel à l'adresse mail susmentionnée (9) avec comme objet la référence du présent AMI ;

- Si les dossiers ne sont pas marqués et/ou ne sont pas déposés à l'adresse exacte susmentionnée, l'AEP ne sera pas tenu pour responsable au cas où les dossiers sont égarés ou non traités ;

- Tout dossier incomplet sera rejeté.

- A la suite de cet AMI, une liste courte de consultants éligibles seront invités au stade de l'Appel d'Offre sur une base de Termes de Référence qui requerra une proposition complète Technique et Financière pour évaluation.

- Seules les firmes ayant été identifiées pour la liste courte seront notifiées. Il n'y aura pas de débriefing pour les firmes non-éligibles pour la liste courte.